

SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

Conseil Municipal

PRESENTS : JOURDAN C., COURTADON J., MANILLERE B., FINCK M., LAPLACE R., POTIGNAT J., BECOUSE G., GUY C., MARIDETA., DRAVERS D., ROUMIER S., BRUN J. B.

ABSENT EXCUSE : POTIGNAT J. procuration à C. GUY

Réunie le 18 novembre 2010, l'assemblée a pris les délibérations suivantes :

→ **Adhésion des EPCI AU SIEG DU Puy-de-Dôme pour le transfert de la compétence opérationnelle éclairage public**

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération du Comité Syndical en date du 18/09/2010, décidant à l'unanimité l'adhésion des E.P.C.I. (communautés de communes par exemple), qui en ont fait la demande, au S.I.E.G. du Puy-de-Dôme pour le transfert de la compétence optionnelle Eclairage Public.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuvent l'adhésion des E.P.C.I au S.I.E.G. du Puy-de-Dôme.

→ **Avenant n°2 Contrat Enfance Jeunesse**

Madame le Maire rappelle que la Communauté des Communes des Coteaux de Randan, ainsi que ses communes membres, ont signé le 27 décembre 2007 un Contrat Enfance et Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme pour la période 2007/2010 qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus

Un premier avenant a été signé par l'ensemble des partenaires le 23 Décembre 2008. Il concernait l'intégration de la garderie scolaire de Saint-Sylvestre-Pragoulin dans le contrat.

L'accueil de loisirs périscolaire mis en place par la Commune de Saint-Clément-de-Régnat ayant perdu son agrément Jeunesse et Sport en septembre 2010, une modification du contrat est à nouveau nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 2 au contrat enfance jeunesse.

→ **Conventions**

Madame le Maire présente la proposition par le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme d'une convention de mise à disposition d'un médecin, d'un psychologue et de techniciens de prévention en matière d'hygiène et sécurité au travail. Les volets prévention et hygiène et sécurité s'avérant trop lourds pour une commune de la taille de Saint-Sylvestre-Pragoulin,

Le conseil décide d'adhérer uniquement au service de médecine professionnelle.

Une deuxième proposition de convention concernant les interventions de service hivernal sur le réseau routier départemental est parvenue en mairie. Des précisions seront demandées au Conseil Général, certains termes de cette proposition étant ambigus.

→ **Demandes de subvention**

◊PEP 63 (Pupilles Enseignement Public)

Madame le Maire propose de procéder à l'allocation d'une subvention de 100 euros à l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public – 31 rue Pélissier – 63050 CLERMONT FERRAND CEDEX 2. Cette association vise à favoriser l'accès de tous à l'éducation.

Le Conseil Municipal donne son accord

❖Collège de Saint Yorre participation aux voyages scolaires

Madame le Maire propose d'octroyer une aide de 236.80 euros au Collège Victor Hugo de SAINT-YORRE pour participation aux frais d'un voyage à Mont de Lans qui se déroulera du 06 au 10 Décembre 2010 et auquel participeront 5 élèves issus de la commune (ce qui correspond à 17 % du coût de leur voyage)

Le Conseil Municipal donne son accord

→ **Transport scolaire communal**

Suite à la défaillance technique du car scolaire, vont être menées une étude sur les possibilités de remplacement et une enquête auprès des familles. La location d'un car pour les sorties piscine sera prise en charge par la municipalité.

→ **T N T**

Le passage à la télévision numérique terrestre est prévu pour le 10 mai 2011 dans notre région. Une campagne d'information va être lancée avec distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres, un centre d'appel au numéro 0970 818 818 du lundi au samedi de 8 h à 21 h, un site internet www.tousaunumérique.fr. Des aides financières sont prévues pour les personnes à faibles ressources ou exonérées de redevance télévisuelle.

→ **Tarifs communaux 2010**

Après délibération, le Conseil décide que :

- **Conformément à l'indice de référence des loyers, les loyers des logements communaux seront augmentés de 1,31 %.**
- **Les tarifs et les périodes du Hameau de Gîtes sont modifiés :**
 - ≡ **Du 03 avril au 12 juin : 195 € la semaine**
 - ≡ **Du 12 juin au 14 août : 220 €**
 - ≡ **Du 14 août au 30 octobre : 195 €**
 - ≡ **un jour : 36 €**
 - ≡ **un week-end : 50 €**
- **Le prix des concessions au cimetière reste identique.**
- **La redevance assainissement passe à 0,70 € hors TVA par m3**
- **Tarifs location Maison du Peuple inchangés**

→ **Acquisition parcelle de terre :**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le courrier de Monsieur le Président du Conseil Général du Puy-de-Dôme en date du 08 Juin 2010 concernant la parcelle délaissée jouxtant la propriété de Monsieur et Madame ELAMBERT Eric et située en bordure de la route départementale n° 434 sur le territoire de la commune. Le Conseil Général propose une intégration de cette parcelle dans le domaine public communal. Madame le Maire rappelle que le réseau public d'assainissement communal passe par la parcelle en cause.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à Monsieur le Président du Conseil Général du Puy-de-Dôme que la parcelle délaissée soit intégrée dans le domaine public communal.

→ **Tour des Commissions**

Commission Education :

Madame Finck, adjointe à l'éducation, donne le compte-rendu du Conseil d'Ecole qui s'est tenu le 9 novembre.

88 enfants fréquentent actuellement notre école, ce nombre devrait légèrement augmenter d'ici la fin de l'année avec des entrées en Très Petite Section de maternelle.

Les parents ont élu leurs représentants :

Titulaires : Mesdames et Monsieur C Bezon, B Fabre, D Lorieux, I Potier.
Suppléants : Mesdames V Bussac, A Dagouret, A Pasquier, N Sergère.

Au niveau des enseignants, deux sont à temps partiel (80%) et le directeur bénéficie d'une décharge à mi-temps (un quart réservé à la direction et un quart à la coordination du réseau des écoles du secteur de Maringues). Une seule enseignante prend en charge ces différents temps.

Lecture est donnée des différentes sorties effectuées par les enfants en particulier une à la boulangerie Tupone à Randan, sortie qui leur a permis de découvrir le métier d'artisan boulanger et de réaliser plusieurs pâtisseries que toute l'école a dégusté le lendemain.

Commission Services à la Population :

M Manillère évoque l'inauguration du plateau sportif, il est chargé par le Conseil de trouver et proposer une date.

Commission Urbanisme :

Monsieur LAPLACE fait le point sur les 2 études (financées par la Communauté de Communes des Coteaux de Randan) en cours.

- Le cabinet Urbanis a pour mission une étude pré opérationnelle pour la réhabilitation du bâti existant, il s'agit là du privé et du public.

Cette étude doit se dérouler en 3 phases :

- 1) Elaboration d'un diagnostic de l'habitat et de la population
- 2) synthèse des besoins et des orientations
- 3) élaboration d'un programme d'actions et de communication

Actuellement, la phase 2 est en cours, un échantillonnage de 6 immeubles tests, répartis sur les 8 communes a été déterminé, des visites techniques, des enquêtes auprès des ménages et des propriétaires sont en cours.

- Le cabinet X-éo a été retenu pour visiter les 28 logements locatifs, gérés en régie par les 8 communes. Cette étude vise à donner un outil opérationnel à chaque commune sur :
 - les travaux nécessaires pour la mise aux normes et l'amélioration des logements,
 - l'estimation du coût des travaux,
 - l'éligibilité aux différentes subventions,
 - l'opportunité d'un conventionnement des logements.

DIVERS

→ Un problème de dépôt de déchets dans un champ le long de la route des Rondeaux est évoqué. Contact sera pris avec le propriétaire pour qu'il procède à leur enlèvement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.